

Ailleurs...

PReGnant.SEE est un des premiers centres français réalisant l'évaluation des risques dès le début de la grossesse.

Des structures identiques existent également en Europe et aux États-Unis.

Les procédures d'évaluation du risque utilisées dans ces différentes structures sont issues de travaux scientifiques effectués dans le monde entier. Elles sont soumises à réévaluations permanentes et sont amenées à évoluer avec les progrès des connaissances.

Pour répondre à vos questions

Qui peut prendre RDV ?

Toute femme enceinte, à l'exclusion des grossesses multiples.

Quand dois-je prendre RDV ?

Appelez dès le début de votre grossesse pour fixer la date du RDV qui devra avoir lieu entre 11 et 13 semaines d'aménorrhée + 6 jours (c'est-à-dire entre 11 et 13 semaines + 6 jours depuis la date de vos dernières règles).

La déclaration de grossesse sera-t-elle faite au cours de ma venue ?

NON ; elle sera réalisée par le professionnel de santé qui assurera le suivi ultérieur de votre grossesse.

Cette évaluation est-elle prise en charge par l'Assurance Maladie ?

OUI ; tous les examens réalisés sont pris en charge comme les actes ordinaires (Assurance Maladie + mutuelle ; Couverture Maladie Solidaire (CMU) + Couverture Maladie Solidaire Complémentaire (CMU-C) ; Aide Médicale de l'Etat (AME))

Puis-je faire cette évaluation si je ne souhaite pas accoucher à la maternité du CHRU de Tours ?

OUI ; cette évaluation initiale a pour but d'orienter au mieux votre parcours de santé. Elle vous laisse libre choix du praticien et du lieu d'accouchement. Nous nous engageons à transmettre les résultats de cette évaluation pour une prise en charge optimale.

Dois je venir à jeun ?

NON.

Combien de temps dois-je prévoir ?

Il faut compter 2h30 pour la réalisation des différents examens, 1h si l'échographie a déjà été faite en ville. Les 1^{ers} résultats arriveront dès la fin de la matinée. Ils nous permettront de vous donner une première évaluation. Si, après les résultats définitifs, de nouvelles recommandations peuvent vous être proposées, vous serez recontactée par téléphone.

L'accompagnement de votre choix est accepté en salle d'examen.

En revanche, **la présence d'enfants n'est pas autorisée.**

www.chu-tours.fr/maternite

PReGnant.SEE

Prévention des Risques
de la Grossesse
dès le premier Trimestre

.....
Sécurisation Et Evaluation

Tél : 02 47 47 36 41

Email : depistage.pregnant.see@chu-tours.fr

Qu'est ce que PRéGnanT.SEE ?

Ce centre est une structure de soins située au sein de la maternité Olympe de Gouges du CHRU de Tours dont la mission est double :

- Évaluer les différents risques concernant votre grossesse dès le premier trimestre afin d'adapter au plus juste votre parcours de santé et prévenir l'apparition d'éventuelles complications pour vous ou votre fœtus.
- Collecter des données à large échelle afin de faire avancer les connaissances scientifiques concernant ces risques au sein d'un centre de Recherche et d'Enseignement.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire composée de :

- médecins
- sages-femmes
- secrétaires

Nous travaillons en étroite collaboration avec des psychologues, des assistantes sociales et des conseillers en génétique.

Nous travaillons également en collaboration avec le Réseau Périnatal Centre-Val de Loire pour organiser le repérage et le suivi de la consommation de substances psychoactives durant la grossesse, dans le cadre du projet ORVEP (Outil de Repérage des Vulnérabilités En Périnatalité).

Quels sont les différents risques évalués ?

Ce bilan du premier trimestre permet d'évaluer :

- le risque d'anomalies chromosomiques pour le fœtus selon les modalités recommandées par la Haute Autorité de Santé ; il s'agit en particulier de l'évaluation du risque de trisomie 21.

Si, pour des raisons personnelles, vous ne souhaitez pas l'évaluation de ce risque, votre choix sera respecté et votre venue au centre PRéGnanT.SEE sera adaptée à l'évaluation des autres risques uniquement.

- le risque d'accouchement prématuré

- le risque de pré-éclampsie pendant la grossesse

La pré-éclampsie est une maladie due au placenta, responsable de complications maternelles à type d'hypertension et protéinurie mais aussi parfois de complications fœtales comme le retard de croissance.

Son évaluation fait l'objet d'une étude nationale. Participer à cette étude vous sera éventuellement proposé.

- le risque malformatif

- le risque de pathologies maternelles pendant la grossesse (diabète gestationnel en particulier)

- le risque hémorragique maternel

- le risque infectieux pendant la grossesse

En pratique...

L'évaluation des risques de votre grossesse comprend la réalisation, sur une demi-journée, entre 11 et 13 semaines d'aménorrhée + 6 jours :

- d'une échographie
- d'une prise de sang
- d'une consultation

Le rendu de résultat est assuré de manière orale et écrite par un professionnel spécialisé. Un rapport provisoire vous est expliqué le jour de la consultation.

Un compte-rendu définitif vous sera adressé, ainsi qu'aux correspondants de votre choix.

Cette évaluation initiale, rassurante dans la très grande majorité des cas, permet une orientation vers le praticien de votre choix (sage femme, médecin généraliste, gynécologue).

En cas de mise en évidence d'un risque augmenté de pathologie, vous serez adressée vers un professionnel de santé et une structure adaptés.

Les mesures nécessaires à la prévention de l'apparition des complications pourront alors être mises en place.